

Montréal, le mardi 28 octobre 2014

À l'intention de :

M. Lionel Perez, président, conseiller de la Ville et membre du comité exécutif,
Mme Paola Hawa, vice-présidente, maire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue,
Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement de LaSalle,
M. Georges Bourelle, maire de la Ville de Beaconsfield,
M. Éric Alan Caldwell, conseiller de la Ville, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve,
M. Claude Dauphin, maire d'arrondissement de Lachine et
M. Gilles Deguire, maire d'arrondissement de Montréal-Nord

-Résumé-

Projet Darlington : Corridor écologique et vivrier de Montréal

Cela fait déjà plus d'une décennie que la **biodiversité urbaine** reçoit l'attention qu'elle mérite. À Montréal nous avons fait bien du chemin depuis le *Sommet de Rio de Janeiro* en 1992 où l'accord voulant protéger la biodiversité a été signé, la *Convention sur la diversité biologique*.

Il est reconnu aujourd'hui que la biodiversité nous offre de nombreux **services écologiques** qu'ils soient quantifiables financièrement ou par d'autres mesures (utilitaires) ou encore reconnu sur une base qualitative, spirituelle, ontogénique ou cognitive. Bref, la biodiversité a son importance au cœur des villes et à Montréal nous n'échappons pas à cette urgence d'agir pour sa protection.

Faisant écho aux grandes orientations présentées dans le PMAD, bien entendu le *Projet Darlington : Corridor écologique et vivrier* se lie facilement aux actions tel que proposées dans l'orientation – *Environnement protégé et mis en valeur*. Cependant ce projet de grande envergure n'est pas cantonné que dans ce type d'orientation, il s'agit plutôt d'un développement transversal et holistique où de nombreuses actions s'y retrouvent.

Bien que stimulé par le désir de créer des corridors écologiques en pleine ville et ainsi favoriser sa résilience et son maintien, le *Projet Darlington* est rapidement venu englober une grande diversité de volets, tous des enjeux fondamentaux au développement sain et équilibré de notre métropole.

Nous pouvons penser ici à une meilleure **gestion des eaux pluviales** afin de réduire le nombre d'épisode de surverse de notre usine de filtration. Selon les récentes modélisations du GIEC, nous pourrions nous attendre à une augmentation de 6,7% des précipitations en été et de 24,1% en hiver d'ici 50 ans en Amérique du Nord. Préparer la ville à répondre à cette situation doit se planifier dès aujourd'hui. Des propositions originales, tout de même inspirée de villes comparables à Montréal, sont illustrées dans ce dossier en accordant l'importance qui revient à nos **rivières perdues**, plus spécifiquement dans notre cas, le *ruisseau Raimbault*.

La réduction des **îlots de chaleur** fait déjà parti des priorités nationales et municipales. Nous saluons ici ce qui a déjà été proposé dans le *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal*. Réduire l'albédo d'une partie de l'arrondissement Côte-des-Neiges figure comme un effet secondaire positif à notre approche, il sera intéressant d'obtenir des mesures de l'évolution de ce dossier pour documenter l'efficacité des diverses mesures d'intervention.

Selon l'OMS, 7 millions de morts, soit le 1/8 de la totalité des décès mondiaux en 2014 sont attribuables à la **pollution atmosphérique**. Montréal fait piètre figure dans ce dossier affichant un retard notable en terme de **verdissement** en comparaison à Toronto ou Vancouver en plus d'être la ville qui enregistre le plus de jours de smog au pays. C'est avec la volonté de s'attaquer à cette statistique que nous proposons un ambitieux plan de verdissement dans une zone dominée par le béton et l'asphalte.

Le **transport actif** fut le premier volet ajouté à notre proposition, en effet l'espace choisi permet l'intégration de pistes cyclables et de sentiers pédestres, ce qui augmentera les contacts entre les citoyens et la nature qui les entoure. Favorisant ainsi une approche d'**éducation relative à l'environnement** en plus d'encourager de **saines habitudes de vie**.

En plus de participer à l'**adaptation des villes aux changements climatiques** et d'opter pour une approche bénéfique pour la **santé publique** l'ensemble du projet est teinté par une approche d'**agriculture urbaine** (AU). Ce phénomène est probablement l'un des plus mobilisateurs à l'heure actuelle en ce qui a trait à l'implication citoyenne. Il va de soi que chaque première étape des différents lieux d'intervention débute par un jardin, un îlot à pollinisateur ou la plantation d'un arbre fruitier. Riche d'une grande diversité culturelle dans l'arrondissement visé, ces espaces deviendraient des lieux d'expression aux nouveaux arrivants pouvant apporter un peu d'eux-mêmes au sein du projet.

Au final, le projet Darlington est un projet qui prend l'allure d'un plan directeur sur de nombreuses années. Il contient d'ailleurs une proposition de phasage du projet jusqu'en 2020 afin d'illustrer l'allure du projet à plus ou moins long terme. Ce site est idéal pour élaborer un projet-pilote liant le mont Royal à d'autres corridors fauniques urbains, dans un esprit de consolidation de la *Trame verte*. Les leçons que nous tirerons au cours de sa réalisation permettront d'orienter le développement futur de projets porteurs de la sorte qui feront de Montréal un chef de file en matière de gestion de la biodiversité et de lutte aux changements climatiques. Ce qui serait conséquent, si on pense que le *Secrétariat de la Convention de la Diversité Biologique* (CDB) ait choisi notre métropole pour y établir son siège social. Faisons honneur à ce privilège.

Il nous fera plaisir de venir vous présenter les grandes orientations et la manière dont s'articulent les idées entourant le *Projet Darlington* lors de la présentation des mémoires. D'ici là, bonne lecture.